

1. Débitrice:
- Marcel Riesen, 1844 Villeneuve
2. Date de la clôture: 04.02.2009
3. Remarques: Selon décision du Président du Tribunal d'ar-rondissement de l'Est vaudois, la raison individuelle est ra-diée d'office conformément à l'art. 159, al. 5 lit. b ORC.
- Fiduciaire Michel Favre SA
- 1010 Lausanne 10
- (04882750)